Description du poste

Le recensement des habitants de la commune va se dérouler du 19 janvier au 18 février 2023. A cet effet, la mairie d'Arnage recrute des agents recenseurs, chargés d'assurer la collecte du recensement auprès des habitants (enquête strictement confidentielle sur le logement et la situation socio-professionnelle des ménages).

Les agents recenseurs, placés sous la responsabilité du Marie et encadrés par un coordonnateur communal, doivent être disponibles en soirée et le samedi pour rencontrer les habitants. La collecte doit se faire du lundi au samedi.

En outre, les agents devront participer obligatoirement à deux demi-journées de formation dispensées par l'INSEE (rémunérées), prévues entre le 3 janvier et le 18 janvier 2023 et effectuer une tournée de reconnaissance, obligatoire et rémunérée, avant le début de l'enquête officielle, qui débutera le 19 janvier 2023.

Missions / activités :

- Repérage des adresses à enquêter
- Rencontre des personnes à recenser avec dépôt des codes d'accès Internet (option fortement recommandée) ou remise des questionnaires papier
- Contrôle et classement des formulaires remplis
- Suivi des dossiers par adresse et de l'avancement de la collecte en liaison étroite avec le coordonnateur communal (plusieurs rencontres par semaine), mise à jour du carnet de tournée

Profils recherchés :

- Organisé et méthodique pour réussir la collecte dans les délais
- Coût du contact avec le public, capacités à dialoguer avec les habitants
- Faculté d'adaptation, esprit d'initiative et sens des responsabilités
- Maîtrise de l'outil informatique
- Disponibilité et ténacité
- Moralité, neutralité et discrétion pour respecter le secret des informations récoltées
- Moyen de locomotion indispensable

Spécificité du poste :

- Avoir des disponibilités en journée et en soirée
- Rendre compte régulièrement de son travail et pouvoir être joint facilement lors des tournées
- Organiser son temps de travail et gérer ses horaires en fonction des adresses à recenser (incluant des plages horaires en dehors des horaires habituels de travail, le week-end et en soirée)

Si vous êtes intéressé-e, merci d'adresser ou de déposer votre candidature (CV + lettre de motivation), avant le 15 novembre 202, à l'accueil de la mairie – place François Mitterrand 72230 Arnage ou par courriel à accueil@arnage.fr